



Paris, le 12 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stéphane LE FOLL salue le développement de la coopération franco-indienne dans les domaines agricole et agroalimentaire

Le 6ème groupe de travail franco-indien sur les questions agricoles s'est tenu le 5 décembre 2013 à Paris en présence de représentants des ministères de l'agriculture et de l'agroalimentaire des deux pays et d'opérateurs français.

Cette session a confirmé l'importance des liens qui existent de longue date entre la France et l'Inde dans le domaine agricole et qui sont particulièrement étroits dans le développement de la chaîne du froid afin de réduire les pertes et de mieux structurer les filières.

S'agissant des sujets multilatéraux intéressant les politiques agricoles, les deux délégations ont évoqué l'intérêt de renforcer la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire, notamment en réfléchissant à des propositions **conjointes en vue de relancer la filière agricole au sein du G20**.

Dossier de coopération prioritaire, la **chaîne du froid** fera l'objet d'une attention particulière, notamment avec un programme de formations de responsables indiens par l'organisme Cémafroid. Par ailleurs, des rencontres entre entreprises françaises et indiennes pour le développement des installations en Inde seront organisées au cours de l'année 2014. Ces deux actions déclinent opérationnellement le *memorandum of understanding* signé en avril 2013 entre Cémafroid et le National Center for Cold Chain Development (NCCD).

Dans le domaine agroalimentaire, les ministères français et indien sont convenus de renforcer les échanges sur des thèmes aussi essentiels que l'emballage, la conservation ou encore la démarche qualité dans les processus de production. Ils ont également partagé leurs préoccupations concernant le **respect des règles sanitaires et phytosanitaires** en formant le vœu de trouver des solutions techniques permettant de sécuriser les échanges commerciaux.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

D'autres champs de coopération seront également approfondis à l'image de l'enseignement agricole qui permet, chaque année, des échanges d'élèves et de stagiaires. Des efforts spécifiques seront faits dans les domaines de l'élevage, de la viti-viniculture ou des **indications géographiques**.

Quatrième puissance agricole mondiale, l'Inde est à la fois un pays qui améliore la sécurité alimentaire de sa population tout en étant un exportateur de produits agricoles de plus en plus dynamique. Si l'agriculture compte pour 14% du PIB du pays, elle emploie plus de 50% de la population active et connaît un développement soutenu et continu. **Se situant parmi les 3 premiers investisseurs étrangers, la France est un partenaire économique majeur de l'Inde.**